

mots : *Ecclesia cathedralis Sabinensis* — voulant en quelque sorte forcer l'évêque à y résider. Ils y remirent l'ancien fauteuil de marbre de l'évêque ; mais, malgré toutes ces invitations, le siège et la résidence de l'évêque restèrent fixés à Magliano. En 1841, pour rendre moins difficile l'administration du diocèse de la Sabine, Grégoire XVI créa celui de Poggio Mirteto qui s'inséra dans celui de Sabine et lui prit une partie de ses paroisses. Toutefois la division faite alors ne répondait point aux besoins de l'administration ; car, au lieu de délimiter nettement les territoires, ceux-ci se pénétrèrent en plusieurs endroits à tel point que, sur une même ligne horizontale, on trouve six paroisses qui relèvent alternativement de Poggio Mirteto et de Sabine.

— Le pape voudrait maintenant rendre ce territoire à la Sabine précisément pour enlever toutes ces causes de mauvaise administration, et aussi parce que le diocèse de Poggio Mirteto, très pauvre, ne peut trouver sur son sol les ressources suffisantes pour alimenter la vie diocésaine. Mais il y a à cela une grosse difficulté que l'on cherche en ce moment à résoudre. Les diocèses suburbicaires sont, d'après la loi des Garanties, sous un régime d'exception : soit pour la nomination des sujets, soit pour l'administration des biens ecclésiastiques. La loi les considère comme des diocèses attachés plus immédiatement au pape, soumis plus que d'autres à son autorité, et partant elle diminue son contrôle abusif. Le titulaire du siège peut être un étranger, les bulles épiscopales nommant aux bénéfices ne sont pas soumises au *placet* royal, et ainsi de suite. Or si le pape supprimait le diocèse de Poggio Mirteto et en donnait le territoire partie au diocèse de Rieti, partie à celui de Sabine, cette dernière portion se trouverait jouir par le fait même des privilèges attachés aux évêchés suburbicaires, privilèges dont ce territoire était dépourvu jusque-là. On le voit, la question, qui théoriquement est très simple, pourrait pratiquement devenir très embrouillée. Des négociations sont entamées ; et, comme il y a détente des rapports entre le Quirinal et le Vatican, que sans chercher